



LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ÉTAT

Exploiter efficacement l'information comptable et budgétaire

Les fondamentaux de la comptabilité publique ont subi des changements importants suite aux évolutions normatives induites notamment par la LOLF ou encore par le décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique. Pour mieux appréhender les exigences de performance et d'efficacité qui s'imposent aujourd'hui aux opérateurs de la sphère publique, certains grands principes de la comptabilité générale méritent une attention particulière. Ainsi en est-il notamment des opérations d'exploitation courante ou encore de celles de fin d'exercice comptable. La maîtrise de tels processus comptables ne pouvant, enfin, s'envisager sans une appropriation des documents de synthèse comptable, gage d'une gouvernance financière et budgétaire efficace.

FORMATIONS COURTES

INITIATION

Ref. : 6819270

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
HT (TVA en vigueur) : 1130
€ HT
NET (non assujetti) : 1130
€ NET

Repas inclus

OBJECTIFS

- Distinguer les trois comptabilités (générale, budgétaire et analytique) et leurs finalités
- Établir le lien entre la comptabilité générale et les macro-processus CHORUS
- Appliquer les principes de la comptabilité générale de l'État (référentiels, états financiers et certification des comptes)

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Agents œuvrant au sein des services de l'État, qu'ils soient centraux ou déconcentrés, ainsi que tous les personnels affectés auprès d'opérateurs publics (EPA, EPIC, GIP...)

PRÉREQUIS

Disposer de notions élémentaires en comptabilité publique et en techniques budgétaires et connaître les grandes règles du plan comptable général

COMPÉTENCES ACQUISES

Appréhender l'information comptable et budgétaire en l'exploitant à des fins opérationnelles de pilotage, contribuer à la réalisation et à la passation d'un certain nombre d'écritures comptables utiles à la production et à la fiabilisation de cette même information comptable et budgétaire

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Communauté d'apprenants
E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

La comptabilité générale de l'État
1er jour

S'approprier la normalisation et les procédures comptables

- Les sources du droit comptable
 - les innovations introduites par la LOLF
 - le PCG 1999 modifié
- Les obligations générales permanentes
 - le mécanisme de la partie double
 - le système centralisateur
 - focus sur le contrôle interne





Le cycle de transcription comptable des opérations d'exploitation courante

- La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
 - rappel des grands principes fiscaux liés à la TVA
 - méthodologie de comptabilisation et de liquidation de la TVA
- L'analyse des achats et des ventes liés à l'activité principale de l'organisation
 - les prestations de services et travaux immobiliers
- Les disponibilités
 - les opérations de caisse
 - les opérations de banque
- Les relations avec le personnel et les organismes sociaux
 - la rémunération et les charges salariales
 - les cotisations patronales

Opérer la comptabilisation des opérations du cycle long des organisations

- Les opérations d'investissement : analyse du cycle d'exploitation des immobilisations
- Le financement à long terme : emprunt et opérations de crédit-bail

Étude de cas

Comptabilisation et analyse juridique des opérations du cycle d'exploitation court et long

2e jour

Conduire les travaux de fin d'exercice

- La régularisation des stocks
 - l'inventaire permanent et son contrôle par rapprochement avec l'état de l'actif
 - les méthodes d'évaluation des stocks et leur impact sur la valeur du patrimoine et le résultat
- Le rattachement des comptes de charges et de produits à leur exercice de naissance
- Le constat des dépréciations réversibles des éléments du passif par les provisions pour risques et charges
- Notions de provisions réglementées
- La cession des valeurs mobilières de placement et des immobilisations

Étude de cas sur les opérations de fin d'exercice

Utiliser les documents de synthèse

- La détermination du résultat comptable
 - les opérations de clôture et de réouverture de l'exercice comptable
 - compréhension des différents types de résultats : résultat courant avant impôt, résultat d'exploitation, résultat financier et résultat exceptionnel

Étude de cas

Synthèse et étude, à travers le cas d'un établissement public, du processus comptable et juridique initié par les opérations d'inventaire jusqu'au compte de résultat et au bilan de l'organisme

INTERVENANTS

Expert en comptabilité et finances publiques

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

